

22-24 rue Serviez PAU

RÉF. CADASTRALE : CP 0404

SURF. PARCELLE : 1813 M²PÉRIMETRE(S) : OPAH-RU AVAP PSMV

SITUATION GÉO. :

Au cœur du centre ville de PAU, ce bien se situe dans une artère piétonne. Cet ensemble immobilier possède une cour en contre-bas des immeubles rue Serviez donnant accès au Hédas.

CHARGÉ D'OP. RÉFÉRENT : Sophie LACLAU

DÉCISIONS PRÉFECTORALES

Informations générales

- DUP n° 5 ➔ 4 immeubles pour 15 lgts

- DATE ARRÊTÉ PRÉFECTORAL : 15/02/2022

- DATE EXPIRATION DUP : 15/02/2022

Informations liées au bien

- TRAVAUX ENGAGÉS : OUI NON

- DATE LIMITE FIN DE TRAVAUX : 30/06/2026

- ARRÊTÉ DE CESSIBILITÉ : OUI NON- ENQUÊTE PARCELLAIRE : OUI NON

PLAN DE LOCALISATION



CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DU BÂTIMENT

CATÉGORIE IMMEUBLE : Sélectionner

NOMBRE DE NIVEAUX : 5 NIVEAUX COMBLES SOUS-SOL

NATURE DES LOCAUX : MIXTE

LOCAUX EN RDC : LOCAUX COMMERCIAUX

LOCAUX EN ÉTAGES : LOGEMENTS

LOGEMENTS :

NOMBRE DE LOGEMENTS : 15 LOGEMENTS

OCCUPATION : VACANT ^{TR}TYPOLOGIE LOGEMENTS : T1 T2 T3 T4 T5SURFACE HABITABLE : 2330 M²

ÉTAT GÉNÉRAL : TRES DÉGRADÉ

REMARQUES :

Immeuble d'angle au centre urbain en continuité. Immeubles très intéressants par leurs Chaines d'angle, encadrement moulurés, bandeaux moulurés et corniche moulurée en pierre. Ferronnerie ouvragée. Sol de la cour en calade, galerie en bois, sur cour. Selon le PSMV la cour est à restaurer et à conserver, les modifications sur les bâtiments sont soumises à des conditions spécifiques.

PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES DU PROGRAMME GLOBAL DE TRAVAUX

OPTIONS : DÉMOLITION ET RECONSTRUCTION PROGRAMME DE TRAVAUX (CF. CI-DESSOUS)

PARTIES COMMUNES :

- FACADES : Réfection des façades sur rues et sur cour ainsi que restauration et mise en sécurité des galeries selon les exigences du PSMV.- TOITURE : Réfection de la toiture et des parties de charpente endommagées.- AUTRE : Conservation de la calade de la cour. Intérieur de caractère voir les éléments d'époque intéressants à conserver avec l'ABF (escaliers, moulures...). Mise aux normes des parties communes sur les niveaux d'habitation. Adaptation et mise aux normes des sous-sol de stationnements.

PARTIES PRIVATIVES :

Mise aux normes d'habitabilité, de confort et de sécurité des logements. Redistribution des logements pour rationaliser l'espace d'habitation et le rendre conforme et confortable.

DÉCISIONS PRÉFECTORALES

Informations générales

- DUP n° ➔ immeuble pour logement
- DATE ARRÊTÉ PRÉFECTORAL :
- DATE EXPIRATION DUP :

Informations liées au bien

- TRAVAUX ENGAGÉS : OUI NON
- DATE LIMITE FIN TRAVAUX :
- ARRÊTÉ DE CESSIBILITÉ OUI NON
- ENQUÊTE PARCELLAIRE OUI NON

RÉF. CADASTRALE :

SURF. PARCELLE : M²

PÉRIMETRE(S) : OPAH-RU AVAP PSMV

SITUATION GÉO. :

CHARGÉ D'OP. RÉFÉRENT :

PLAN DE LOCALISATION



CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DU BÂTIMENT

CATÉGORIE IMMEUBLE :

NOMBRE DE NIVEAUX : NIVEAUX COMBLES SOUS-SOL

NATURE DES LOCAUX :

LOCAUX EN RDC :

LOCAUX EN ÉTAGES :

LOGEMENTS :

NOMBRE DE LOGEMENTS : LOGEMENTS

OCCUPATION :

TYPOLOGIE LOGEMENTS : T1 T2 T3 T4 T5

SURFACE HABITABLE : M²

ÉTAT GÉNÉRAL :

REMARQUES :

Bâtiment sur parcelle très étroite, constitué de 2 travées. Selon le PSMV, ce bien est intéressant, d'inspiration Art Nouveau, l'immeuble est signé : P. Cabaret et J. Noutary. (Architectes). Le rdc est occupé par un bar qui dénature la composition de la façade.

PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES DU PROGRAMME GLOBAL DE TRAVAUX

OPTIONS : DÉMOLITION ET RECONSTRUCTION PROGRAMME DE TRAVAUX (CF. CI-DESSOUS)

PARTIES COMMUNES :

- **FACADES :**
- **TOITURE :**
- **AUTRE :**

PARTIES PRIVATIVES :

Dynamiser le patrimoine avec la resorption de la vacance des logements non occupés. Mise aux normes d'habitabilité, de confort et de sécurité des logements. Vérification de la mise aux normes de l'ERP.

F. Bayrou